

Questions orales

Le ministre va-t-il s'engager à se dissocier de toute décision de son ministère ou du Cabinet au sujet du projet de prise de contrôle de la société Dome Petroleum par Amoco?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, comme dans le cas du député, j'en suis persuadé, il y a dans mon association de comté des gens qui font campagne et qui recueillent des fonds en mon nom. Cela fait partie du processus démocratique. Tous ces gens travaillent durant la journée. Je ne comprends pas les insinuations du député. S'il laisse entendre qu'il ne convient pas que des bénévoles aident un parti politique de cette façon et que des gens du secteur pétrolier ne peuvent travailler pour le compte de mon association de comté, je ne suis tout simplement pas d'accord.

Des voix: Bravo!

M. Waddell: Le ministre sait pertinemment que ce n'est pas ce que je prétends. Je tente simplement de m'assurer qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêts, voire apparence de conflit d'intérêts.

Des voix: Oh, oh!

M. Hnatyshyn: Le Congrès du travail du Canada vous a suggéré cela.

M. Jelinek: Portez une accusation ou taisez-vous.

* * *

L'ÉNERGIE

DOME PETROLEUM—LA DÉCISION DU CABINET

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Pourrait-il nous préciser si c'est le Cabinet qui a décidé que Petro-Canada ne présenterait pas d'offre pour l'acquisition de Dome Petroleum? A part le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, d'autres ministres ont-ils eu leur mot à dire d'une façon ou d'une autre?

● (1440)

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mon honorable collègue sait pertinemment qu'aucun premier ministre ou ministre ne dévoile le fond des discussions privées qui ont lieu au Cabinet.

* * *

[Français]

VIA RAIL

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT PEUT JUSTIFIER SA DÉCISION DE NE PAS DONNER SUITE À LA RECOMMANDATION PRINCIPALE ET UNANIME DU RAPPORT HORNER

L'hon. André Ouellet (Papineau): J'ai une question à poser au ministre des Transports, monsieur le Président. La semaine

dernière, le rapport Forget sur l'assurance-chômage a été jeté aux poubelles. Cette semaine, le rapport Horner, qui a été préparé sur l'avenir de VIA Rail, a lui aussi été mis aux poubelles quoiqu'il ait coûté environ un million de dollars.

Est-ce que le ministre peut justifier de ne pas donner suite à la principale et unanime recommandation du rapport Horner qui disait: «VIA Rail doit acheter de nouveaux wagons ou fermer ses portes.»?

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, le gouvernement a donné suite à la plupart des recommandations du rapport Horner. La Chambre a déjà entendu comment le gouvernement entend consacrer encore 361 millions de dollars à VIA Rail au cours des cinq prochaines années, portant ainsi le montant global à 2,5 milliards de dollars.

Des voix: Bravo!

M. Ouellet: Monsieur le Président, ces investissements sont excessifs parce que le ministre a tergiversé et que VIA Rail a été mal administrée.

LE CANADIEN—LE SERVICE TRANSCONTINENTAL

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, le ministre sait-il que le service du Canadien, notre train transcontinental, va être réduit du tiers? Comment le ministre peut-il justifier une telle décision quand ce train est toujours bondé pendant les mois d'été?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai expliqué hier que le train transcontinental, s'il n'allait pas être raccourci, ne serait tout simplement pas prolongé. C'est notamment que plus de wagons ont besoin d'être remis en état. On songe à doter jusqu'à 200 wagons de la climatisation et à remplacer leur système de chauffage à la vapeur par un système de chauffage à l'électricité. Nous n'éprouverons plus ce problème une fois qu'ils auront été modernisés.

L'INVESTISSEMENT DANS DE NOUVELLES VOITURES—LA POSITION DU MINISTRE

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Depuis qu'il a été élu, le gouvernement prêche la compétence financière et le sens des responsabilités budgétaires. Mais dans le dossier VIA Rail, il ne songe ni au sens des responsabilités budgétaires ni apparemment à assurer vraiment l'avenir du transport ferroviaire de personnes au Canada.

Pourquoi le ministre des Transports n'a-t-il pu convaincre ses collègues du Cabinet d'investir dans de nouvelles voitures, qui non seulement s'amortiraient en sept ans mais qui mettraient ensuite VIA Rail en excellente situation financière, s'il a seulement essayé?